



La lettre

des élus communistes et apparentés

N° 36 - JUILLET 2016



771 c'est le nombre de signatures recueillies sur les marchés de Vénissieux contre la loi travail.

ÉDITO

Loi travail, non merci !

Grèves dans les raffineries, les centrales nucléaires et les transports, une dizaine de journées d'actions nationales, une opposition parlementaire proche d'une motion de censure, 700 000 participants à la votation citoyenne au terme de quatre mois de lutte sans relâche contre la loi dite « travail ». Et toujours 60% de Français qui se disent opposés à ce texte, sondage après sondage. Mais le gouvernement s'obstine dans sa politique du disque rayé, en martelant que la loi travail sera adoptée, quoi qu'il en coûte. Brandissant le texte voté au Sénat à majorité de droite encore plus outrancier dans ses fantasmes de régression sociale comme un épouvantail pour donner au pouvoir socialiste une image « modérée », adepte du compromis social, le gouvernement joue le pourrissement et espère bien réussir à faire passer son entreprise d'atomisation du code du Travail en douce pendant les vacances estivales. A nous tous de démontrer que nous ne serons pas plus disposés à renoncer à nos droits cet été ou à la rentrée que nous ne le sommes maintenant. Car, ne nous leurrons pas, aussi destructeur que puisse être ce texte, si les travailleurs cèdent à ces attaques coordonnées du patronat et du gouvernement, ce sont de nouvelles régressions qui nous attendent en rafale pour 2017. A Vénissieux comme ailleurs, l'heure est plus que jamais à la lutte !

Loan NGUYEN - Conseillère municipale

DOSSIER

CONTRE L'AUSTÉRITÉ, LA DÉSOBÉISSANCE CIVIQUE ?

Gérer une grande ville populaire dans cette société injuste et violente est un défi. Pour près d'un Vénissien sur trois, c'est la pauvreté et la précarité qui font le quotidien, et pour tous les Vénissiens, ce sont les inquiétudes sur l'avenir des enfants, la santé, l'accueil des anciens, les incivilités et les trafics qui progressent, et ce monde de plus en plus fou qui multiplie les guerres et les réfugiés.

C'est dans ce contexte politique que nous travaillons à faire vivre un service public communal utile à toutes les catégories de Vénissiens, des plus pauvres, à ceux qui réclament légitimement de nouveaux services dans une ville vivante et qui se développe.

Le compte administratif montre que nous le faisons avec rigueur. Lors du vote du budget, nous n'avons pas caché les risques qui pèsent sur notre ville. Nous avons pris des décisions, et nous les mettons en œuvre. Résultat, ce compte administratif est encore meilleur que nos projections. Nous avons contenu les dépenses sans qu'aucune mission de service public n'ait été remise en cause. Le développement de la ville a un impact positif sur la fiscalité locale, et nous obtenons une baisse de notre endettement.

Bien sûr, le résultat se ressent de la baisse des dotations totales de l'Etat et notre résultat est au final inférieur à 2014. Notre effort de rigueur ne peut donc se relâcher, d'autant que du côté du parti de Mr Girard, on annonce des mesures encore plus drastiques après 2017 s'il venait au pouvoir, et que du côté du parti de Mr Ben Khelifa, c'est à dire du gouvernement, si Mr Hollande a annoncé la réduction de moitié de la baisse des dotations en 2017, nous avons bien compris que ce n'était qu'une annonce électorale, même pas confirmée d'ailleurs pour l'instant, et qui ne change rien à la logique de baisse des dépenses publiques et d'affaiblissement des communes !

Mais nous avons l'habitude, nous serrons les coudes, nous ferons de plus en plus d'effort pour permettre aux Vénissiens de comprendre l'impact de ces politiques de rigueur sur leur quotidien, et nous leur faisons confiance pour défendre leur ville et ses missions.

L'excellent film titré «demain» montre la colère des islandais refusant de payer pour renflouer les banques... Ce que notre gouvernement nous impose avec la baisse des dépenses publiques, les islandais l'ont refusé depuis 2008 à coup de pétitions, manifestations, référendums, élections et même, première historique, d'une nouvelle constitution rédigée par les citoyens eux-mêmes. Le mouvement social contre la loi réduisant le droit du travail est peut-être le prétexte de quelque chose de même nature. C'est bien ce que craint ce gouvernement !

Oui, nous gérons avec rigueur la ville dans le cadre qui nous est imposé, et nous appelons les Vénissiens à la désobéissance politique, comme en Islande !

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au Maire

UNE SACOVIV QUI AVANCE POUR SES LOCATAIRES

La SACOVIV (Société Anonyme de Construction de la Ville de Vénissieux) est non seulement sortie de la crise de direction qui l'a affaiblie, mais elle est de plus en bonne santé sociale et financière. C'est important pour ses locataires qui subissent de plein fouet la crise économique et sociale, et qui ont besoin d'un bailleur solide au service de la mission que la ville lui a donnée : contribuer au droit à un logement accessible de qualité.

La livraison des tourmalines au Monery marque l'avancement de ce quartier. Le travail continue avec le lancement du C3, 50 logements sociaux et du P3, 29 maisons en accessions. Les deux chantiers vont bientôt démarrer, et nous relançons les études sur les deux dernières parcelles foncières. Au total, malgré les aléas inévitables de toute opération urbaine, le Monery est une réussite au service de la diversification du parc et de l'offre de logement sur la ville, et elle a permis de redonner à la SACOVIV des moyens financiers significatifs pour son développement. Le rachat des 83 logements de la Borelle à ICF-habitat s'inscrit dans cette volonté claire de développement du parc.

La liste des importants travaux d'entretien du patrimoine sur l'ensemble révèle le besoin de réhabilitations lourdes.

Nos locataires veulent rester et nous n'avons pas d'appartements vides... Le taux de rotation est faible, 7,33% et le taux de vacances est très faible (1,81%) et en baisse significative. Sur 138 attributions, nous avons eu 14 bénéficiaires de la loi du Droit Au Logement Opposable envoyés par la Préfecture, mais aussi 42 attributions prioritaires. Cette question est discutée dans la loi égalité et citoyenneté demandant d'attribuer au moins 25% aux publics prioritaires. Nous sommes nettement au-dessus ! Mais c'est un objectif contraire à la mixité sociale dont on parle tant...

Les loyers sont très en-dessous des plafonds, et des loyers moyens dans la ville. Nous n'avons que 42 locataires assujettis au surloyer. Mais nous nous inquiétons de la loi égalité citoyenneté qui rendrait obligatoire de faire partir ces locataires qui contribuent pourtant à la mixité sociale.

On constate une hausse des impayés et notamment des dettes lourdes. Nous portons une grande attention à ces situations. La mission du service contentieux n'est pas comme dans le privé de faire payer la dette

par tous les moyens, mais au contraire de permettre un travail social avec tous les partenaires pour aboutir à un plan d'apurement de la dette réaliste et partagé par le locataire.

Le travail social réalisé avec la conseillère sociale de la SACOVIV, le service contentieux et l'ensemble des équipes du pôle locatif, avec l'aide de la direction est très important ; 25 dossiers Banque de France, 17 FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement), 14 protocoles amiables, 11 plans judiciaires... autant de situations où la SACOVIV a travaillé avec le locataire pour lui éviter de s'enfoncer dans le surendettement.

Nous avons redéfini les missions et l'organisation pour une nouvelle organisation de proximité renforcée qui se met en place en 2016, pour traiter les 824 réclamations sur des parties communes et les 1216 sur des parties privatives.

Il faut noter une baisse très significative de l'absentéisme de près de 30 %, signe d'un climat redevenu favorable au sein de la société.

La marge sur les loyers est au total de l'ordre de 10%. Nos tutelles disent que c'est insuffisant, et qu'il faudrait augmenter les loyers. Mais c'est très significatif compte tenu de nos loyers bas. Nous avons fiabilisé nos procédures de régularisation de charges pendant cet exercice ce

qui nous permet désormais de faire le rappel de charges annuel avant l'été, et c'est fait pour cette année 2016.

Le potentiel financier de la SACOVIV est positif avec près de 3M€ disponibles pour le montage financier de la réhabilitation du Monery (les premières rencontres de concertation en pied de tour ont eu lieu), la réhabilitation du Couloud dans le cadre de la rénovation urbaine, la réhabilitation de Croizat vers une opération orientée pour l'accessibilité et l'habitat aménagé pour les anciens. Et il reste encore deux parcelles au Monery.

Enfin, nous allons diffuser la première lettre aux locataires et à cette occasion, nous allons présenter le nouveau logo de la SACOVIV avec son site internet. C'est la nouvelle SACOVIV en marche pour ses locataires et la ville.



SUBVENTION A L'ASMV POUR LA DEFENCE DU SPORT POPULAIRE

L'Association Sportive Minguettes Vénissieux (ASMV) est un club de football vénissien dont le siège est situé dans le quartier Pyramide sur le plateau des Minguettes. Elle comporte plusieurs centaines de licenciés, une équipe d'animation avec des dirigeants, des salariés et des bénévoles toujours prêts à donner de leur temps pour le projet éducatif et sportif qu'ils se sont fixés.

Cette association sportive a eu son heure de gloire sur la ville et même dans le pays puisqu'il y a trois ans, l'équipe 1 est allée jusqu'au 8ème de finale de la coupe de France.

Il y a quelques jours, la Ville a mis à disposition le stade Auguste Delaune dans le quartier Pyramide pour que l'ASMV organise, avec le district, les finales du groupement Lyon-Métropole. Au cours de ces finales, l'ASMV a remporté les 3 coupes. Les trois équipes iront représenter le groupement et le club lors des finales inter-groupements.

Le club a obtenu le Label Jeunes Excellence, de la Fédération Française de Football, pour sa qualité de formation des U16 aux U19. L'ASMV a créé une section filles qui prend forme et une section sportive scolaire avec le collège Elsa Triolet.

Bref, avec son activité sportive, le club contribue à la politique sportive de la ville avec un véritable projet éducatif.

Nous ne cesserons pas nos efforts envers les associations sportives et notre soutien à tous les clubs qui jouent un rôle essentiel pour notre jeunesse. Et nous ferons tout pour conserver un sport populaire à la portée de tous, loin du sport payant dans des salles privées qui se développe pour les nantis.

Nous savons que le financement du sport amateur est difficile et nous considérons que les milliards qui se promènent dans le sport business devraient servir beaucoup plus à aider le sport pour tous...

Nacer KHAMLA - *Conseiller Municipal*

LE PROJET DU PUISOZ AVANCE DE BONNE MANIERE

Nous tenons à remercier notre maire pour sa pugnacité dans des négociations difficiles avec un aménageur privé, qui a plutôt l'habitude d'être un donneur d'ordre dominant. Nous savons qu'il a fallu se fâcher pour obtenir les millions d'Euros du PUP (Projet Urbain Partenarial) que représentent le financement de 4 classes, des places en crèches, le raccordement au réseau électrique, un EHPAD (Etablissement d'hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) qui viendra compléter notre offre pour nos aînés en difficulté, et enfin une résidence étudiante sociale, la première à Vénissieux, sachant que ce n'est pas bien

sûr la tendance des promoteurs. Ce résultat a aussi été obtenu grâce à un travail partenarial étroit avec la métropole et nous nous en félicitons.

Nous savons qu'il a fallu engager toute l'expertise de la Ville et de la Métropole sur les aménagements de voiries internes au site, pour que l'aménageur prenne en compte nos propositions. Ce projet avance, même s'il y a encore des dossiers de travail ouvert.

Car qui dit nouveau quartier dit aussi appréhension en termes de circulation automobile et de stationnement. Comme les riverains du site, nous sommes attentifs à trouver les meilleurs aménagements possibles en termes de voirie d'accès et de stationnement aux alentours, pour assurer le meilleur cadre de vie aux habitants de Parilly. La qualité du travail avec la métropole sur le PUP doit se poursuivre pour l'accessibilité du site qui doit être une référence en matière d'aménagement urbain.

Restera ensuite à définir cet équipement d'agglomération qui est prévu pour un aménagement urbain harmonieux créateur d'emplois et répondant aux attentes et ambitions des habitants de notre ville.

Pierre MATEO - *Conseiller Municipal*



LA CULTURE EN ETENDARD

Le Théâtre de Vénissieux vient de présenter sa saison 2016/2017 avec 25 spectacles. Au programme, l'accueil de deux spectacles de la Biennale de la danse, des artistes de renommée, des créations et des spectacles pour les plus jeunes.

Avec la création de la Régie autonome personnalisée « La Machinerie » qui regroupe le Théâtre et Bizarre !, nouvel équipement dédié aux musiques actuelles et cultures urbaines, la Ville de Vénissieux renforce encore son soutien en faveur de la culture, quand d'autres villes baissent leurs aides. Ces deux équipements complémentaires permettront de proposer une offre de spectacles encore plus larges à Vénissieux.

Nous développons un service public de qualité avec notre réseau d'équipements culturels ainsi que de nombreuses manifestations, comme les Fêtes escales, festival gratuit et ouvert à tous.

Bayrem Braiki - *Conseiller Municipal*

ECOLE ANATOLE FRANCE

Parents, enseignants, personnels... nous avons tous été bouleversés par le drame qui s'est déroulé autour de l'école Anatole France : un enfant de CM2 a blessé sérieusement un autre enfant de la même classe par un coup de couteau. Les premiers éléments de l'enquête indiquent que l'enfant agresseur était victime de harcèlement répété de la part de son camarade.

Ces comportements qui semblaient jusqu'à là survenir à partir du collège toucheraient donc les enfants dès la primaire ? Il ne s'agit pas de chercher des coupables mais bien de réfléchir ensemble. Car ce drame interroge : le comportement du harceleur n'a pas été repéré et l'enfant harcelé n'a pas trouvé d'adulte référent en qui il ait suffisamment confiance pour se confier, n'envisageant comme seule solution que ce geste violent du coup de couteau.

Tout cela nous conduit à être extrêmement vigilants. Il est important de mesurer si ce cas est isolé en primaire ou s'il révèle une situation plus dégradée. Et surtout, comment éviter que de tels drames se reproduisent, comment prévenir ces situations ?

Michèle Picard était présente immédiatement à l'école et les services de la Ville et de l'Education Nationale ont mis en place une cellule psychologique le temps nécessaire. Madame le Maire s'adressait à la Ministre de l'Education nationale pour l'alerter sur la nécessité d'agir avec l'ensemble des acteurs concernés. Mme Vallaud Belkacem a reconnu que l'école devait encore progresser sur la question du climat scolaire.

Le conseil de quartier a proposé une réunion d'information et d'échange aux habitants, une bonne centaine a répondu présente, rejoint par des enseignants, des personnels ...

Tout cela permet déjà que cet évènement ne soit pas banalisé, mais il faut aller plus loin, obtenir de l'Education Nationale une réunion de travail avec tous les acteurs concernés pour déboucher sur des mesures concrètes.

Quant au conseil de quartier, pourquoi n'organiserait-il pas à la rentrée avec les parents d'élèves une réunion permettant d'informer les parents sur ce problème et les moyens de le prévenir ?

Affirmons ensemble, à l'école comme dans le quartier, que nous ne laisserons pas passer le harcèlement entre enfants.

Marie-Christine BURRICAND - Conseillère Municipale



ECHOS DU CONSEIL

Une élue de terrain

Certains élus d'opposition s'offusquent de la présence de Michèle Picard dans les articles du journal Expressions.

Mais le journal parle de tout ce qui se passe dans la ville, et le maire est une élue de terrain... présente dans de très nombreuses initiatives, ce dont les Vénissiens la félicitent.

Par contre, aucun élu d'opposition n'était présent pour l'hommage aux républicains espagnols ni pour la légion d'honneur au grand résistant Roger Gaget...

Une action au tribunal administratif n'y changera rien.

N'hésitez pas à nous envoyer vos réactions et opinions

Par courrier : Groupe des élus communistes et apparentés - 5 av. Marcel Houël 69200 Vénissieux
par mail : groupe.communiste@ville-venissieux.fr ou sur le site du groupe : <http://gec.venissieux.org>